

- Recyclage

Technicien en maintenance industrielle

CQPI

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 4

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT

27/06/2029

N° DE FICHE

RNCP39210



Missions

Le CQPM 0137 Technicien en maintenance industrielle est une certification professionnelle de Branche historique créé en mars 1996 par les Chambres Syndicales Territoriales Grand Hainaut et Lyon. Depuis sa création ce CQPM fait parti des plus utilisés au niveau national avec en moyenne 300 certifiés sur les 5 dernières années. Le comité paritaire national de la certification professionnelle a validé la charte CQPI le 16 mars 2012, ce CQP Technicien en maintenance industrielle fut un des premiers à être reconnu CQP Interbranches. Ce CQPM répond aux besoins de professionnalisation des collaborateurs et de recrutements de entreprises sur des techniciens de maintenance réalisant à la fois des activités de maintenance préventives et à la fois correctives de niveau 2. Le technicien de maintenance industrielle assure les missions de maintenance préventive et corrective (principalement mécanique, électrique et pneumatique) dont l'objectif est de maintenir ou rétablir un équipement industriel dans son état de fonctionnement.

- Les interventions de maintenance préventive ont pour principal objectif d'intervenir avant que l'équipement industriel soit en panne. Pour cela il existe 3 types d'intervention de maintenance préventive :
- La maintenance systématique : effectuée selon un échancier, en fonction du temps ou de l'utilisation de l'équipement industriel, mais sans contrôle préalable de l'équipement industriel ;
- La maintenance conditionnelle : basée sur une surveillance de l'équipement industriel et en fonction d'un indicateur d'alerte qui permet d'intervenir avant l'apparition de la panne ;
- La maintenance prévisionnelle : basée sur une surveillance en continu de l'évolution des paramètres de l'équipement industriel, des différentes data obtenues permettant de définir précisément l'état de fonctionnement de l'équipement industriel. Cette connaissance de l'état de fonctionnement de l'équipement industriel à l'instant « t » permet de déclencher la bonne intervention en fonction des données obtenues.
- Les interventions de maintenance corrective ont pour objectif de remettre en état de fonctionnement un équipement industriel :
- Soit en réalisant une intervention de maintenance curative : remplacement de la pièce défectueuse par son standard « neuf » ;
- Soit en réalisant une intervention de maintenance palliative :

CERTIFICATEURS

FEDERATION DES ENTREPRISES DU RECYCLAGE
- CPNEFP de la branche des industries et commerce de la récupération
Commission nationale paritaire de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE-FP) des industries et du commerce de la récupération - Fédération des entreprises du recyclage (FEDEREC).

CONVENTION COLLECTIVE

637 Convention collective des industries et du commerce de la récupération

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Intérimaires
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par candidature individuelle
- Par expérience (VAE)



remplacement de la pièce défectueuse provisoirement par une pièce « non standard » permettant ainsi une remise en service de l'équipement industriel en mode « dégradé ».

- Avant d'intervenir sur un équipement industriel, le technicien en maintenance industrielle doit impérativement se mettre en sécurité en consignatant l'équipement.
- Au terme de ses interventions, le technicien en maintenance industrielle saisie un compte-rendu des opérations effectuées.

Activités

- La réalisation d'une intervention de maintenance préventive.
- La réalisation d'une intervention de maintenance corrective.

Métiers liés

- Technicien
- Technicienne d'installation d'équipements industriels · Technicien
- Technicienne d'installation industrielle · Technicien
- Technicienne de maintenance d'équipements d'exploitation · Technicien
- Technicienne de maintenance d'équipements de p

BC01 – Réalisation d'une intervention de maintenance préventive

- Contrôler l'état de fonctionnement d'un équipement industriel pluri technologiques
- Réaliser une intervention de maintenance préventive sur un équipement industriel pluri technologiques

BC02 – Réalisation d'une intervention de maintenance corrective

- Diagnostiquer un dysfonctionnement sur un équipement industriel pluri technologiques
- Réaliser une intervention de maintenance corrective sur un équipement industriel pluri technologiques

BC03 – Contribution à la maintenance améliorative

- Exploiter les informations collectées relatives à l'équipement industriel pour proposer une amélioration technique
- Participer à une action de progrès relative à l'équipement industriel

Modalités d'évaluation

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification. Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations sous forme de tests ou épreuves, écrits ou oraux.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

<https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/refActivity/26067/527356>